

Carte scolaire 2019 : les échéances approchent

Le groupe de travail et le CTSD concernant la carte scolaire 2019 arrivent à grands pas. Afin de préparer au mieux le groupe de travail du 22 janvier 2019, pensez à nous faire remonter vos prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 au plus tard pour le 21 janvier. [Les fiches de liaison du Sgen](#)

Le ministère a communiqué au Comité technique ministériel du 19 décembre la répartition des créations de postes à la rentrée 2019. Dans 13 académies sur 31, il n'y a aucune création de postes alors que toutes vont devoir dédoubler des classes de CE1. **Pour l'académie de Nancy-Metz, il n'y aura pas de création de postes dans le 1er degré et 47 postes seront retirés dans le second degré.**

Réunion d'information syndicale à VITTEL

Les collègues de Vittel et des environs sont invités à la **réunion d'information syndicale du 15 janvier 2019** au Groupe Scolaire du Haut de Fol. 412 rue du Lieutenant Gauffre Vittel **de 17h15 à 19h15**. Nous vous y accueillerons avec plaisir pour répondre à vos questions. [En savoir plus, le modèle de lettre etc ...](#)

Déclaration au CTMEN du 19 décembre : moyens, réforme du lycée, conditions de travail...

Alors que les conditions de travail se dégradent pour tous les agents et qu'un mode de gouvernance descendant, injonctif et infantilisant s'impose, le ministère a présenté sa gestion des moyens pour la rentrée 2019. [Lire la suite](#)

AESH - Le Sgen reçu en bilatérale concernant le métier d'accompagnant d'enfant en situation d'handicap

AESH : dans le cadre de la concertation nationale sur le handicap, le Sgen-CFDT a été reçu au ministère le vendredi 14 décembre, avec un focus prioritaire, le métier d'accompagnant d'enfant en situation de handicap. Le Sgen-CFDT a ainsi défendu les conditions de travail des AESH, revendiqué particulièrement des contrats de travail à temps plein, une formation initiale et continue et un déroulement de carrière clairement négocié. [Lire la suite](#)

Droit à l'information individuelle des fonctionnaires sur leur retraite

Une note académique parue sur PIAL détaille les informations relatives aux étapes de gestion de la retraite des fonctionnaires : le compte individuel de retraite (CIR) et la demande de départ à la retraite sur le site [ensap.gouv.fr](#). [La note académique](#)

Prise en charge partielle des déplacements "domicile - travail"

Les agents publics peuvent bénéficier, par leur employeur, de la prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués au moyen de transports publics de voyageurs et de services publics de location de vélos entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. La prise en charge partielle est plafonnée mensuellement à 86,16€ (en vigueur au 1er août 2017). [L'information et le formulaire sur PIAL](#)

Candidatures à un poste dans les écoles européennes année scolaire 2019-2020

Une note de service parue au BO n° 47 du 20 décembre rappelle les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures à un poste dans les écoles européennes pour la rentrée scolaire 2019/2020. Les écoles européennes sont implantées dans les pays suivants : Belgique (Bruxelles et Anvers), Allemagne (Karlsruhe, Munich, Francfort), Luxembourg, Italie (Varèse), Espagne (Alicante) et Pays-Bas (Bergen). Les professeurs de lettres ainsi que les professeurs des écoles sont donc appelés à prendre en charge un enseignement du français langue 2, 3 ou 4 (outre celui de la langue maternelle). Cette spécificité rend indispensable une solide formation et/ou une expérience avérée en français langue étrangère. Le dossier, constitué d'un formulaire à compléter, doit être accompagné des pièces justificatives énumérées en page 4 de ce formulaire. Il est téléchargeable sur Internet : <http://www.education.gouv.fr> à la rubrique « Concours, emplois et carrières ». [La note de service](#)

Détachement auprès d'une administration, d'un établissement public ou dans le monde associatif en 2019-2020

Une note de service parue au BO n° 47 précise les règles relatives au détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, notamment vers les administrations et établissements publics relevant d'autres ministères, les collectivités territoriales, et établissements publics territoriaux, ainsi qu'auprès d'organismes privés dans le cadre d'une mission d'intérêt général ou de recherche, du secteur associatif, etc. Ces dispositions ne concernent pas les détachements prononcés pour exercer à l'étranger. [La note de service](#)

Affectation dans un établissement français en principauté d'Andorre

Une note de service parue au BO n° 47 indique les modalités de dépôt et de traitement des candidatures à des postes de personnels enseignants, d'éducation, psychologues de l'éducation nationale, administratifs, techniques, sociaux et de santé dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre au titre de l'année scolaire 2019-2020. Dans le 1er degré, 2 postes de PE sont vacants et 9 sont susceptibles de l'être. **La date limite de téléchargement des dossiers est fixée au 15 janvier 2019 et la date limite de réception à la DGESCO des dossiers est fixée au 15 février 2019.** [La note de service](#)

Consultation du Conseil Économique Social et Environnemental

Avec ou sans gilet jaune, citoyennes et citoyens exprimez-vous ! A travers cette consultation, le CESE sollicite l'expression de chacune et chacun, afin de mieux cerner l'ensemble des attentes. Par souci de cohérence, et afin d'en faciliter l'analyse, les citoyennes et citoyens peuvent faire part de leurs aspirations autour de 6 thèmes : **les inégalités sociales, la justice fiscale, les inégalités territoriales, le pouvoir d'achat, la participation des citoyens et la transition écologique.**

Avec cette démarche, le CESE réaffirme sa volonté de laisser plus de place à **la participation citoyenne** dans ses travaux. L'implication des citoyens engage le CESE sur la durée ; si la première étape sera celle de la définition de solutions, via des préconisations qui seront rendues en mars, d'autres étapes fondamentales suivront. Le Conseil s'engage en effet à analyser, sur le long terme, **la mise en œuvre et l'impact de ces solutions**, au niveau national et territorial. [La consultation](#)

Ces militants CFDT qui agissent auprès des migrants

Sur tout le territoire, des militants CFDT s'investissent auprès des migrants. Petit tour d'horizon à l'occasion de la journée internationale qui leur était consacrée, le 18 décembre.

Une action syndicale comme une autre ? « *Bien sûr*, répond Frédéric Sève, secrétaire national. *La question migratoire est une question citoyenne, et les travailleurs sont des citoyens. La CFDT, collectif de travailleurs porteurs de valeurs et d'une vision de la société, s'y intéresse naturellement. L'intégration et la régularisation par le travail, la lutte contre les discriminations liées à l'origine, c'est bien notre cœur de métier.* » [En savoir plus](#)

Bons plans :

- ♦ **Des albums de littérature jeunesse en anglais.** Un site qui propose des séquences à partir d'albums de littérature jeunesse en anglais, la lecture est faite par un natif. Il propose aussi des fiches prêtées à l'emploi pour la classe (niveau primaire). [Le lien](#)
- ♦ **Lecture : des romans pour la bibliothèque de la classe.** Une sélection proposée par *Charivari à l'école*, adaptée à des lecteurs de CM même pour les livres les plus courts. On a tous dans nos classes des petits et des gros lecteurs : il y en a pour tout le monde. [Le lien](#)
- ♦ **"Stop aux idées reçues sur les enfants et les personnes migrantes".** Solidarité Laïque propose des activités pédagogiques pour aider les enfants à décrypter les informations sur les migrants : santé, logement et droit à l'éducation en particulier. [Le lien](#)